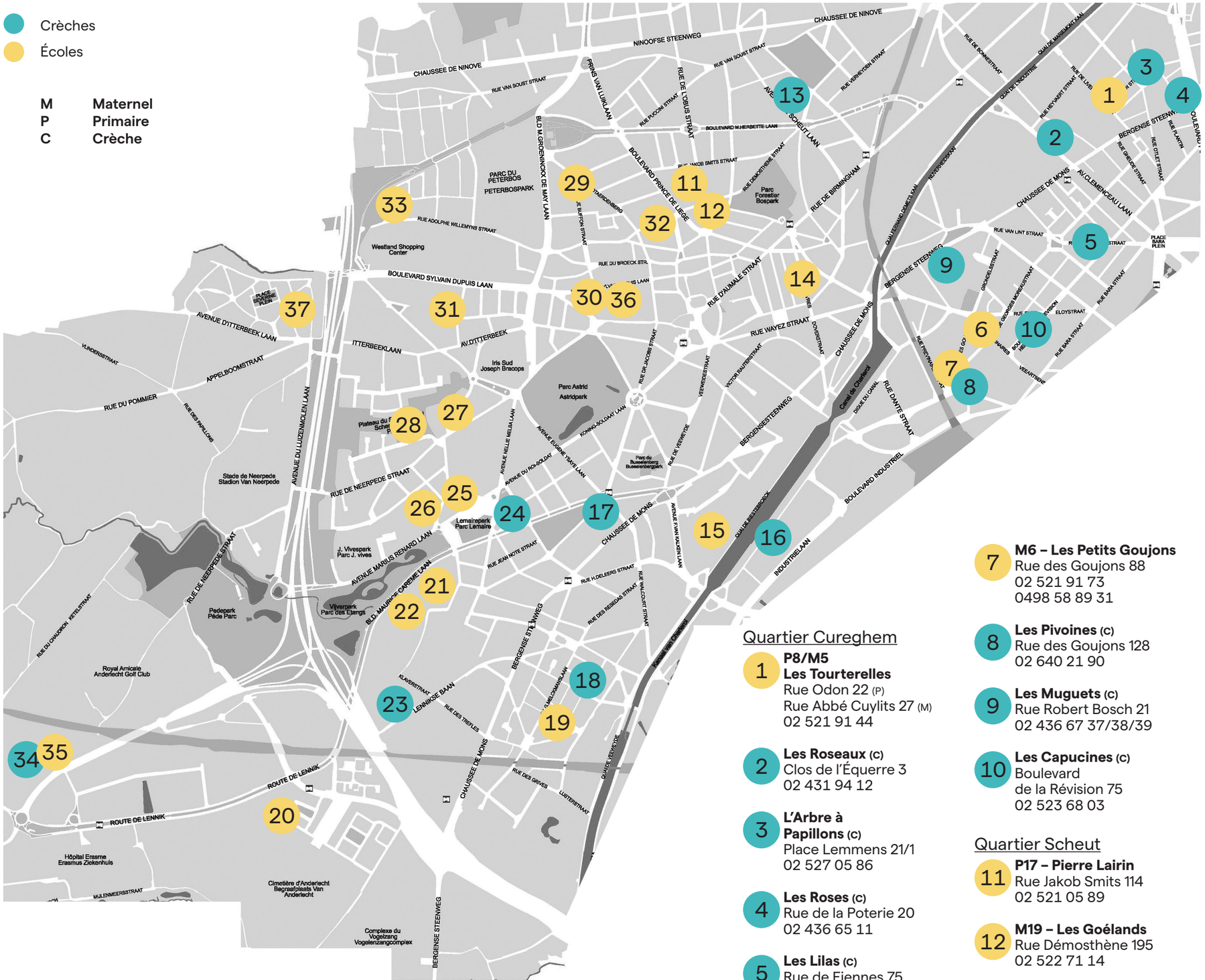
Écoles maternelles, primaires et crèches communales francophones situées à Anderlecht

Crèches
Écoles

M Maternel
P Primaire
C Crèche



Quartier Cureghem

1 P8/M5 Les Tourterelles
Rue Odon 22 (P)
Rue Abbé Cuylits 27 (M)
02 521 91 44

2 Les Roseaux (C)
Clos de l'Équerre 3
02 431 94 12

3 L'Arbre à Papillons (C)
Place Lemmens 21/1
02 527 05 86

4 Les Roses (C)
Rue de la Poterie 20
02 436 65 11

5 Les Lilas (C)
Rue de Fiennes 75
02 523 78 43

6 P9/10 – Carrefour
Rue Eloy 114
02 521 72 20

Quartier Vaillance

14 P6/13 Les Marronniers
Rue de Douvres 80
02 521 12 23

15 P22/M20 Maurice Carême
Av Frans van Kalken 20/22
02 524 17 24

16 Les Petits Bateaux (C)
Digue du Canal 112-113
02 436 67 33

17 Les Camélias (C)
Avenue de Saïo 20
02 520 68 07

Quartier Scheut

11 P17 – Pierre Lairin
Rue Jakob Smits 114
02 521 05 89

12 M19 – Les Goélands
Rue Démosthène 195
02 522 71 14

13 Les Perce-Neige (C)
Av. Léon Debatty 24B
02 522 96 42

7 M6 – Les Petits Goujons
Rue des Goujons 88
02 521 91 73
0498 58 89 31

8 Les Pivoines (C)
Rue des Goujons 128
02 640 21 90

9 Les Muguets (C)
Rue Robert Bosch 21
02 436 67 37/38/39

10 Les Capucines (C)
Boulevard de la Révision 75
02 523 68 03

Quartier La Roue

18 Les Jasmins (C)
Plaine des Loisirs 3
02 522 76 08

19 P21/M7 – La Roue
Rue Van Winghen 1
02 555 22 81

20 P19/M21 Les Asters
Clos des Asters 6
02 522 53 80

21 P23 – Les Trèfles
Rue Delwart 40
02 555 22 91

22 M23 – Les petits Trèfles
Rue Daniel Van Damme 8
02 436 67 74

23 Les Jonquilles (C)
Route de Lennik 252
02 436 67 25

Quartier Parc

24 Les Bleuets (C)
Boulevard T. Lambert 81
02 521 72 06

25 P18 – Les Étangs
Rue Pierre Longin 1/3
02 523 58 45

26 M3 – Les Rainettes
Avenue Romain Rolland 70
02 523 75 06

27 P14 – Scherdemael
Avenue Camille Vaneukem 31
02 522 71 15

28 M22 – Le Petit Scherdemael
Avenue de la Libre Académie 1
02 521 18 92

Quartier Peterbos

29 P1/M8 – Clair Soleil
Rue Potaerdenberg 170 (P)
Bld Maria Groeninckx de May 55 (M)
02 522 87 97

30 P12/M12 – Le Tilleul
Rue Alphonse Demunter 23
02 523 81 78

31 P16/M15 – Les Peupliers
Rue des Fruits 73
02 431 94 56 (P)
Square Camille Paulsen 15 (M)

32 M16 – Les Pinsons
Rue Démosthène 231
02 523 24 90

33 P15/M9 – Moortebeek
Rue Adolphe Willemyns 337
02 522 24 75

Quartier Neerpede

34 Les Coquelicots (C)
Allée des Coquelicots 9
02 527 27 36

35 P24/M24 – Les Pommiers
Allée des Coquelicots 7
02 431 94 77

Écoles spécialisées

36 Les Sureaux (P-type 8)
Bld Sylvain Dupuis 112
02 523 68 01

37 Les Acacias (M/P-type 1 et 2)
Place Séverine 1
02 527 17 32

Écoles communales Anderlecht

Infos écoles communales

→ www.anderlecht.be/fr/maternel-et-primaire

Inscriptions écoles communales

Les inscriptions sont centralisées via la plateforme IRISbox et s'effectuent à des périodes précises de l'année, selon un calendrier en plusieurs phases :

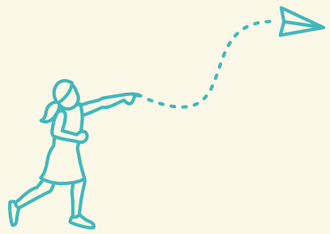
- → Fratries
- → Enfants de 3e maternelle inscrits dans une école maternelle autonome pour un passage en 1re primaire.
- → Habitants de la commune d'Anderlecht
- → Ouverte à tous

Besoin d'aide ?

Une permanence téléphonique est organisée à certaines périodes via le numéro gratuit
→ 0800 30 009

Vous pouvez également contacter le service par mail : **inscriptions@anderlecht.brussels**, notamment en cas de déménagements ou arrivée sur le territoire. Ces demandes peuvent être traitées tout au long de l'année, selon les places disponibles
Retrouvez toutes les informations actualisées sur :
→ www.anderlecht.be/fr/inscriptions-ecoles-communales





Pour une recherche de place en maternelle ou en primaire sur d'autres communes

→ Si vous ne trouvez pas votre bonheur dans une école située sur le territoire d'Anderlecht, n'hésitez pas à contacter des écoles situées sur d'autres communes. Réfléchissez aux moyens de transports près de chez vous : bus, métro, tram,... ou aux écoles situées près de votre lieu de travail...

Certaines communes ont également centralisé les inscriptions dans leurs écoles. Les écoles des autres réseaux restent maîtres de leur calendrier (date du début des inscriptions, existence ou non d'une liste d'attente, etc.)

Crèches communales Anderlecht

Infos crèches communales

→ www.anderlecht.be/fr/informations-generales

Inscriptions crèches communales

Toutes les démarches et informations nécessaires sont disponibles ici :
→ www.anderlecht.be/fr/inscriptions

Besoin d'aide ?

Une permanence téléphonique
est à votre dispositions via le numéro gratuit :
→ 0800 98 992
(le mardi : 13h – 16h, le jeudi : 10h – 13h)

Consultez aussi la plateforme My One, qui présente toutes les offres de crèches disponibles.
→ my.one.be



Anderlecht



Écoles maternelles, primaires et crèches communales

2026-2027





Mis à jour en septembre 2026

À l'initiative de Luiza Duraki, Échevine de l'Enseignement et des Crèches francophones, avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins d'Anderlecht.

ER.: MARCEL VERMEULEN, PLACE DU CONSEIL 1 - 1070 ANDERLECHT